

Chiffres Clés

Valeur liquidative Part R : 58.30 €

Actif net Part R : 10.30M€

Actif net fonds : 27.76M€

Horizon de placement

1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans
------	-------	-------	-------	-------

Caractéristiques

Forme juridique : FCP

Classification AMF : Actions des pays de la zone euro

Type de part : Part R

Date de création : 15/12/2006

Indice de référence : DJ Euro Stoxx 300 dividendes nets réinvestis

Ancien indice jusqu'au 31/03/10 : DJ Euro Stoxx 300 price index

Affectation des résultats : Capitalisation

Fréquence de valorisation : Quotidienne

Devise de référence : Euro

Clientèle : Tous souscripteurs

Risques supportés : Discretionnaire, marchés actions, perte en capital

Droits d'entrée max : 4.0%

Droits de sortie max : néant

Frais de gestion max : 2.00% TTC

Informations Commerciales

Code ISIN : FR0010383554

Code Bloomberg : UFGAER FP Equity

Centralisation des ordres : J avant 11H

Règlement : J+2

Eligibilité au PEA : Oui

Dépositaire : BNP Paribas Securities Services

Valorisateur : BNP Paribas Fund Services

Société de gestion : La Française des Placements

Gestionnaire financier par délégation : LFP-Sarasin AM

Gérant : Ronald Petitjean

Commercialisateur : La Française AM

Document à destination des non professionnels et professionnels au sens de la MIF - Document non contractuel

Avant toute souscription, prenez connaissance du prospectus disponible sur internet : www.lafrancaise-am.com

Sources : La Française des Placements, données comptables, Bloomberg

Stratégie d'investissement

LFP Actions Euro ISR a pour objectif de surperformer l'indice DJ Euro Stoxx dividendes réinvestis. L'actif est exposé au minimum à 90% dans les actions des pays de la zone euro, dont la France, et accessoirement en actions internationales. La sélection des actions se fera majoritairement sur les valeurs composant l'indice DJ Euro Stoxx et majoritairement dans des capitalisations de grandes valeurs mais le FCP se laisse la possibilité d'investir en petites capitalisations dans la limite maximum de 35% de l'actif net. La sélection des actifs s'effectue au sein d'un univers d'investissement de valeurs sensibles au développement durable.

Performances en EUR

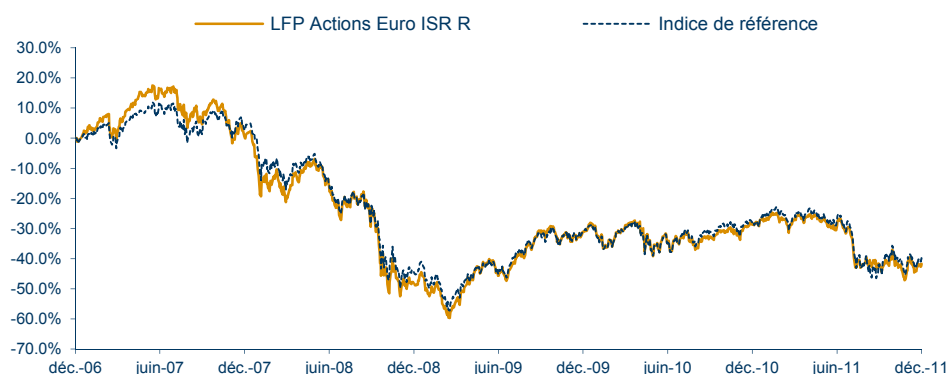
Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps

Cumulées	1 mois	3 mois	2011	1 an	3 ans	5 ans	Création*
LFP Actions Euro ISR R	-1.35%	1.34%	-18.11%	-18.11%	10.52%	-41.93%	-41.70%
Indice de référence	-0.31%	5.53%	-15.22%	-15.22%	7.19%	-39.66%	-39.64%

* Création le 15/12/06

Annualisées	1 an	3 ans	5 ans	Création*
LFP Actions Euro ISR R	-18.15%	3.39%	-10.29%	-10.15%
Indice de référence	-15.25%	2.35%	-9.60%	-9.52%

Evolution de la performance depuis la création



Indicateurs de risque

	1 an	3 ans	5 ans
Fréquence hebdo			
Volatilité fonds	24.67%	24.51%	26.48%
Volatilité indice	27.09%	24.76%	26.41%
Tracking-Error	9.67%	6.82%	6.78%
Ratio de sharpe	-0.77	0.06	-0.47
Ratio d'information	-0.30	0.15	-0.13
Beta	0.85	0.95	0.97
Alpha	-5.30%	1.05%	-1.24%

Analyse des rendements

	Sur 5 ans
Gain maximum	86.72% (du 09/03/09 au 08/02/11)
Max. Drawdown	-65.65% (du 01/06/07 au 09/03/09)
Recouvrement	non atteint
Meilleur mois	19.55% (avr-09)
Moins bon mois	-20.95% (oct-08)
% Mois >0	43.33%
% Mois surperf.	51.67%

Historique des performances mensuelles en %

	Janv	Févr.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Année
2011 Fonds	2.46	1.04	-1.15	2.40	-1.13	-2.02	-6.25	-11.23	-4.34	4.83	-2.01	-1.35	-18.11
2011 Indice	4.51	1.92	-2.52	3.61	-2.30	-0.91	-5.86	-12.85	-5.98	8.47	-2.40	-0.31	-15.22
2010 Fonds	-4.04	-2.00	8.55	-1.30	-7.55	-1.35	4.97	-4.99	5.28	2.87	-3.56	7.41	2.80
2010 Indice	-4.68	-1.93	7.86	-2.41	-5.97	-1.17	6.31	-3.91	5.34	3.81	-4.92	5.53	2.48
2009 Fonds	-6.05	-11.82	5.24	19.55	5.82	-4.19	7.97	7.18	7.40	-5.44	0.17	5.55	31.28
2009 Indice	-7.01	-11.02	3.99	14.95	3.27	-1.96	9.37	5.71	4.38	-4.65	1.45	5.53	23.37
2008 Fonds	-16.51	1.10	-2.36	7.38	0.51	-12.78	-1.17	3.77	-14.72	-20.95	-3.00	-0.99	-48.49
2008 Indice	-13.10	-1.05	-2.74	5.54	-0.42	-11.81	-1.79	1.14	-11.53	-15.90	-6.45	0.16	-46.32
2007 Fonds	3.07	-0.28	3.57	5.77	3.19	-0.99	-3.60	-1.19	-0.88	2.15	-7.09	-1.05	2.00
2007 Indice	2.05	-1.61	2.95	4.24	3.03	-1.02	-3.84	-0.90	1.36	2.90	-3.43	-0.57	4.87

Structure du portefeuille

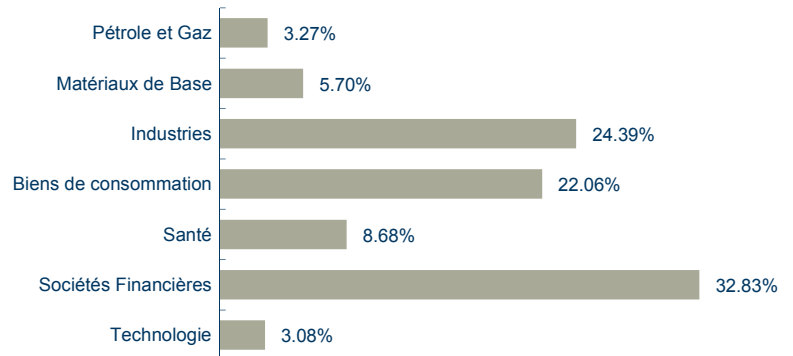
En % actif net



- Actions en direct : 99.07%
- OPCVM monétaires : 0.88%
- Droits de souscription : 0.17%
- Liquidités : -0.12%

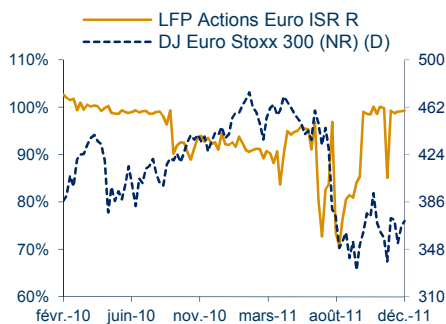
Exposition sectorielle du fonds (Secteurs ICB)

En % actions



Evolution de l'exposition action

Exposition action au 30/12/11 : 99.25%



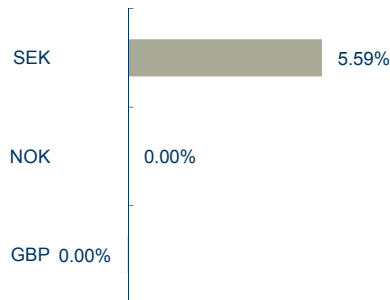
Principales lignes

Libellé	Secteur	Pays	% actif
Intesabci Spa	Sociétés Financières	Italie	5.97%
Bnp Paribas	Sociétés Financières	France	5.03%
Henkel Kgaa-Vorzug Préférentiel	Biens de consommation	Allemagne	4.82%
Allianz Ag-Reg	Sociétés Financières	Allemagne	4.79%
Gemalto	Industries	Pays-Bas	4.74%
Axa	Sociétés Financières	France	4.70%
Ing Groep N.V.-Cva	Sociétés Financières	Pays-Bas	4.65%
L.V.M.H.	Biens de consommation	France	4.53%
Zodiac Sa	Industries	France	4.25%
Bureau Veritas S	Industries	France	3.91%

Exposition devise

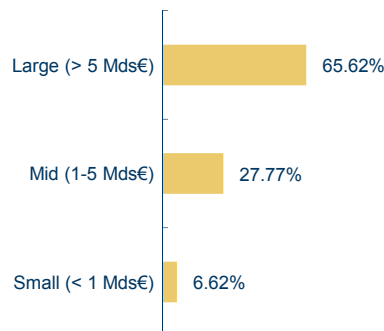
En % actif net

Exposition devise au 30/12/11 : 5.59%



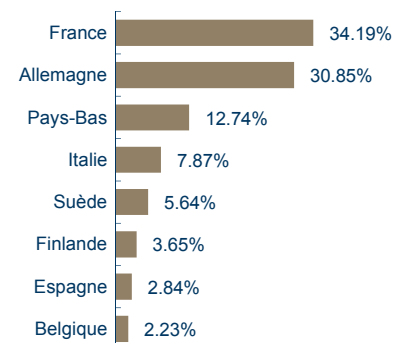
Répartition par capitalisation

En % actions



Répartition géographique

En % actions



Statistiques du portefeuille

Nombre de titres en portefeuille	33
Poids des 10 premiers titres	47.39%
Poids des 20 premiers titres	78.85%
Poids moyen des titres en ptf	3.01%

Principaux mouvements du mois (hors monétaire)

% Actif en date d'opération

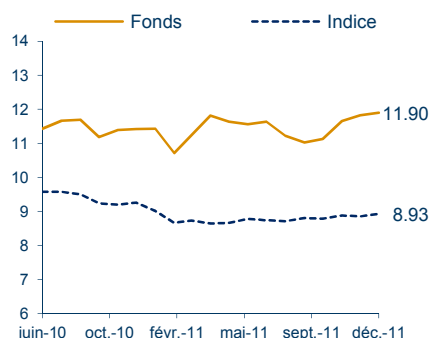
Nouvelles positions	% Actif	Positions soldées	% Actif
Klepierre	2.01%	Aucune position soldée	
Positions renforcées	% Actif	Positions allégées	% Actif
Aucune position renforcée		Skf Ab-B Shs	1.77%
		Deutsche Boerse Ag- Offre 2011	1.55%

Notation ISR

	Fonds	Indice
Note globale	11.90	8.93
	Fonds	Indice
Droits de l'homme	13.15	11.63
Ressources Humaines	10.91	11.11
Environnement	11.29	10.71
Clients & fournisseurs	12.04	10.65
Gouvernance	11.64	11.70

Décomposition de la performance agrégée des sociétés détenues en portefeuille sur les 5 grands axes d'analyse ISR

Evolution notation ISR

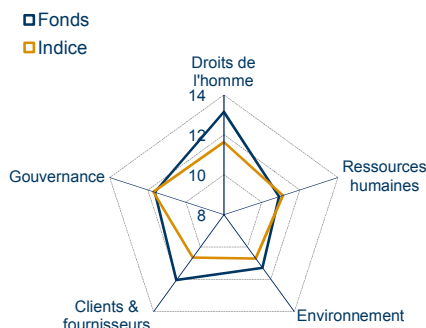


Principales lignes

Libellé	Note ISR	% actif
Intesabci Spa	10.97	5.97%
Bnp Paribas	10.31	5.03%
Henkel Kgaa-Vorzug Preferentl	15.62	4.82%
Allianz Ag-Reg	14.18	4.79%
Gemalto	11.26	4.74%
Axa	14.47	4.70%
Ing Groep N.V.-Cva	10.56	4.65%
L.V.M.H.	13.39	4.53%
Zodiac Sa	9.53	4.25%
Bureau Veritas S	13.63	3.91%

Radar ISR

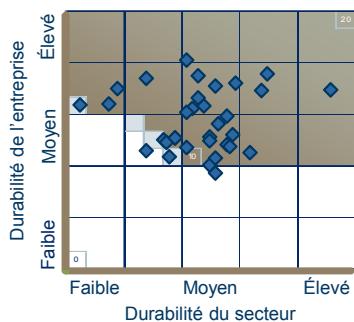
Note max. 20, note min. 0



Exposition sectorielle du fonds par rapport à son indice

Secteurs ICB	Poids	Poids relatif	Note ISR	Note Relative
Pétrole et Gaz	3.27%	-5.3%	9.68	+8.4
Matériaux de Base	5.70%	-4.4%	11.79	+3.7
Industries	24.39%	+10.3%	11.61	+1.2
Biens de consommation	22.06%	+5.5%	12.49	+4.1
Santé	8.68%	+2.9%	10.62	-1.0
Services aux consommateurs	-	-6.9%	-	-
Télécommunications	-	-6.5%	-	-
Services aux collectivités	-	-7.6%	-	-
Sociétés Financières	32.83%	+13.5%	12.01	+1.7
Technologie	3.08%	-1.4%	15.79	+2.6

Univers Investissable



Dans la Matrice LFP-SARASIN, la zone verte correspond à l'univers «investissable». Ce sont les valeurs et autres instruments financiers sur lesquels il est possible de réaliser des investissements.

Au minimum 90% de l'actif net et du nombre de lignes du fonds (hors comptes de liquidités) doit provenir de l'univers «investissable». Au sein de cette poche, une tolérance de 15% de l'actif net du fonds (hors comptes de liquidités) est admise pour les valeurs notées entre 9,5 (exclu) et 10 (exclu). Il s'agit des quatre zones grisées.

Le reste de la Matrice LFP-SARASIN, la zone en blanc, représente le territoire des valeurs prenant le moins en compte les critères «ESG». Ces valeurs (lorsque leur notation remonte à plus de 2 ans) ainsi que les valeurs non-notées peuvent représenter au maximum 10% de l'actif net et du nombre de lignes du fonds (hors comptes de liquidités).

Principales notes ISR

	Poids %	Note ISR	Durabilité secteur	Droits de l'homme	Ressources humaines	Environnement	Clients & fournisseurs	Gouvernance
Sap Ag	3.05	15.79	Elevé	17.20	13.72	11.17	11.61	15.15
Henkel Kgaa-vorzug P	4.82	15.62	Moyen	16.60	15.53	16.93	15.64	16.16
+ Axa	4.70	14.47	Moyen+	14.43	15.08	16.81	15.39	14.47
Allianz Ag-reg	4.79	14.18	Moyen+	14.58	9.87	14.91	15.14	12.74
Bureau Veritas S	3.91	13.63	Moyen	14.25	16.40	11.50	14.71	14.75
Zodiac Sa	4.25	9.53	Moyen-	10.39	9.44	9.56	8.99	8.08
- Fugro NV-CVA	3.23	9.68	Moyen-	7.55	5.81	7.27	11.46	8.96
- Faurecia	1.79	10.06	Moyen-	8.88	8.44	13.50	6.71	11.96
Bayerische Motoren W	3.36	10.18	Faible	14.20	13.23	11.62	11.64	14.97
Bnp Paribas	5.03	10.31	Moyen	11.58	6.04	6.76	8.53	5.16

Actualité de l'ISR

La conférence de Durban sur le climat

A l'issue de deux semaines de négociations tant intenses que tendues et incertaines, le communiqué de presse de l'accord trouvé par les quelques 195 pays signataires intègre notamment :

1/ La prolongation du Protocole de Kyoto : Une seconde phase s'ouvrira le 1er janvier 2013 à fin 2017. Il ne s'agit néanmoins pas de rendre contraignant les engagements pris en matière de réduction de GES post Copenhague et Cancun, reconnaissant formellement que la somme des engagements volontaires pris par les parties sont insuffisants pour respecter l'objectif 2050 de limiter le réchauffement climatique à 2 C. Les parties se sont engagées à soumettre d'ici le 1er mai 2012 des objectifs quantifiés (plafonds d'émissions ou objectifs de réduction d'émissions). De fait, les règles de Kyoto (comptabilité, mécanismes, etc) restent en vigueur jusqu'à nouvel ordre.

2/ Le lancement d'un processus pour un nouveau protocole : Au travers de la « Plateforme de Durban » (« the Ad hoc Working group on the Durban Platform for Enhanced Action »), les pays s'engagent à entamer les négociations pour la définition d'un nouveau système contraignant de réduction des émissions de GES (« un nouveau protocole, un autre instrument juridique ou une solution concertée ayant une force légale qui sera appliquée par toutes les parties de la Convention sur le climat de l'Onu ») d'ici 2015 au plus tard pour une entrée en vigueur en 2020.

3/ La mise en place du Fonds Vert pour le Climat et le lancement d'un comité d'adaptation Confirmation du fonds conçu à Copenhague en 2009 prévoyant d'ici 2020 la mobilisation de 100 Md\$/an par les pays développés pour les pays en développement.

Au final, le sommet de Durban aura surtout permis de ne pas définitivement tuer la dynamique autour de la lutte contre le changement climatique engagée à Rio...